

Quadrilatère Richelieu : La direction doit revoir sa copie !

Une première année de fonctionnement chaotique :

Il y a un an, le quadrilatère Richelieu rénové rouvrait au public. Derrière la campagne de communication de la direction, qui a accompagné cette réouverture, la réalité est bien plus sombre. En effet, les difficultés rencontrées s'accumulent et le déménagement a fortement éprouvé les agent-es. Ces derniers.ères ont d'ailleurs exprimé leur mécontentement à l'occasion d'une journée de grève, le 15 décembre 2016 qui a été massivement suivie. La mobilisation s'est soldée par une victoire avec l'obtention d'une prime exceptionnelle plus importante que prévue et de cinq jours de congés supplémentaires.

Alors que les agent-es ont réintégré des espaces rénovés, on aurait pu s'attendre à ce que leurs conditions de travail s'améliorent et qu'il/elles puissent enfin évoluer dans un cadre satisfaisant. En effet, pendant des années qu'ont duré les travaux de la zone 1, les agent-s ont continué de travailler dans des locaux vétustes, s'entassant dans des bureaux étroits, sans compter les circulations rendues difficiles au sein du site. L'espoir était grand de retrouver un cadre de travail décent.

Hélas, aujourd'hui encore, dans les espaces rénovés, les problèmes sont nombreux et usants pour le personnel : des températures inadaptées dans les espaces de travail et les espaces publics tout comme en magasin, des problèmes récurrents d'accès, une ventilation insuffisante dans certaines zones, des montes-charges mal conçus, des ascenseurs en panne, des circuits de circulation rendant la pénibilité du

travail plus forte... sans oublier les inondations qui ont émaillé cette première année ! Pourtant les agent-es et les représentant-e-s du personnels ont fait remonter les difficultés, qui étaient prévisibles, sans qu'ils et elles aient été écouté-es ! C'est donc un bilan pour le moins négatif que l'on peut tirer de ces derniers mois.

Nos collègues de l'INHA subissent eux et elles aussi les mêmes conditions de travail dégradées et les mobilisations communes, comme celles qui ont pu se faire depuis un an, sont toujours nécessaires dans cette situation.

Un projet pour la réouverture complète du site qui s'annonce pire encore :

L'avenir que promet la direction au site de Richelieu-Louvois n'a pas de quoi rassurer non plus. En effet, le projet d'implantation n'a cessé de changer depuis le lancement des travaux sur le site en 2008. Et ces revirements de la direction n'ont eu que des conséquences négatives. Notamment, la décision de la direction de céder le bâtiment Louvois en 2013 et d'intégrer le département de la musique dans le quadrilatère, un espace déjà trop exigu pour les départements présents, alors que le projet de rénovation ne l'avait pas prévu, est totalement contestable. Notre section syndicale s'est d'ailleurs opposée dès le début à cette décision absurde, prise pour des raisons budgétaires sous la pression du ministère de la Culture et de France Domaine, qui veut réduire l'emprise de la BnF dans le quartier.

Lors du dernier CHSCT, l'ensemble des organisations syndicales s'est opposé, par un vote unanime contre, au nouveau projet de programmation des espaces présentés par la direction. En effet, les superficies dévolues aux « manifestations » et expositions ont augmenté de manière conséquente pendant que dans le même temps, les espaces affectés aux salles de lecture ont considérablement réduit et que le personnel est prié de se serrer dans les bureaux. À la problématique des espaces trop

réduits s'ajoute celle d'une absence totale d'analyse des besoins de chaque département/service/agent-e pour l'aménagement des bureaux, espaces de stockage, salles de réunions, couloirs de circulation, type de mobiliers, aération en adéquation avec l'activité, etc. Toute une série d'analyse en amont nécessaire afin d'offrir de bonnes conditions de travail et conforme à la réglementation. Ceci permettrait d'éviter tous les problèmes que rencontrent aujourd'hui la zone rénovée, et les bricolages de dernières minutes effectués par la direction.

S'il est normal de faire apparaître l'aspect muséal du site de Richelieu, au regard de la richesse de ses collections, cela ne doit pas se faire au détriment de ses missions premières de conservation des documents et de leur communication dans de bonnes conditions.

De plus, si la gratuité d'accès à la salle ovale est en soit une bonne chose, il ne faut pas qu'elle devienne un simple lieu de passage, où se trouverait des gadgets, une cafétéria et quelques livres à destination de touristes égaré-e-s, mais qu'elle reste une vraie salle de lecture permettant de rendre accessible une partie des collections de la BnF, ce qui demande une réorientation de la programmation.

La mutualisation des salles lectures ne peut être une solution aux problèmes d'espace à Richelieu !

Cette programmation est peut-être d'ailleurs déjà obsolète puisqu'elle ne tient pas compte de l'instruction en cours de « mutualisation » des salles de lecture des Manuscrits et de la Musique. Nouveau revirement inattendu de la direction, qui a décidé que la « crypte », prévue initialement pour accueillir la salle de lecture de la Musique ne convenait plus. Lors du Comité Technique du 06 octobre dernier, notre section syndicale a interpellé sur ce sujet la direction, qui n'a pu apporter qu'une réponse évasive, confirmant cependant que l'étude était bien en cours. Une mutualisation de ces salles de lecture ne peut avoir comme conséquences qu'un

accueil dégradé pour les lecteurs/trices et des conditions de travail tout aussi dégradées pour les agent-es. Par ailleurs, on ne peut que redouter que ce projet conduise de fait à une fusion des équipes de services publics, que ce soit au niveau de la présidence de salle ou au niveau de l'accueil et des banques de salle.

Dans le même temps, le manque d'espaces dans le quadrilatère entraîne un transfert de collections de plus en plus importantes à Bussy-Saint-Georges et donc la mise en place de navettes régulières qui sont loin de représenter une amélioration pour les magasiniers-ères.

Il faut converser le bâtiment de Louvois, remis en état, qui a été conçu dès le début comme un bâtiment pour le département de la Musique. Il faut augmenter les espaces pour les salles de lecture et les bureaux dans le quadrilatère. Il faut une vraie réflexion sur le système des navettes de collections, qui impliquent des conditions de travail difficiles pour les agent-e-s de magasinage et des circuits compliqués de circulation des documents.

1/12/2017